15e ANNEE. — NUMERO 171 — La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX) — SAMEDI 25 JUILLET 1885

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis inniwi. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita
(Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
SUISSE	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE . .	» 10 »	19 »	36 »

Prix du numéro : 10 centimes.

Rédaction et Expédition
BUREAUX : **Grand'Rue, 13, à Fribourg**

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'*Agence suisse de Publicité* ORELL, FUSSLI & Cie, à FRIBOURG, *69, rue des Epouses ;* Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.
Prix de l'annonce ou de son espace :
Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne. Pour le canton 10 cent. la ligne.
Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

TIR FÉDÉRAL DE BERNE

Berne, 23 juillet.

La solennité du jour officiel, favorisée par un temps magnifique, a attiré sur la place de fête une affluence extraordinaire de personnes des deux sexes, de tout âge et de toutes les classes de la société.

Les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales sont peu à peu arrivés au pavillon des prix, où les membres du Comité de réception ont présenté leurs hommages à chaque délégation. Le conseil d'Etat de Fribourg était représenté par M. le président Théraulaz et par MM. Schaller et Bossy. Le corps diplomatique accrédité auprès de la Confédération est également venu officiellement à la fête pour donner une preuve de ses sympathies au peuple suisse.

L'honneur de présenter en premier leur drapeau revenait aux *tireurs français*, venus au nombre de 200, pour donner une preuve d'amitié aux tireurs de la vieille république leur voisine.

M. *Sever*, attaché militaire de l'ambassade de la République française à Berne, a remis le drapeau tricolore à M. *Gobat*, conseiller d'Etat de Berne. Comme il convient à un soldat qui ne fait pas de la phrase, M. le commandant Sever a salué, au nom des tireurs de la France, les tireurs de la Confédération, leur bannière glorieuse et vénérée, en priant le Comité d'organisation de bien vouloir placer le drapeau français à côté des bannières suisses. Il a ensuite invité les Confédérés à participer aux grands concours de tir de Lyon et de Paris et a terminé en invitant ses compatriotes à porter un triple hourrah à la Suisse.

M. *Gobat* a répondu par un long discours historique et politique, très flatteur pour les Français, mais où l'on a regretté des choses bien déplacées, comme par exemple les allusions à la guerre fratricide entre les catholiques et les huguenots au seizième siècle.

La bannière cantonale de *Neuchâtel* a été ensuite présentée par M. le conseiller d'Etat *Comtesse*, qui a expliqué en termes charmants l'arrivée tardive du Benjamin de la mère Helvétie; il convient, a-t-il dit, au cadet d'une famille de ne pas devancer les frères aînés quand il s'agit d'accourir à une fête; mais dans le cas où un danger menacerait la famille, les cadets seraient les premiers pour donner les preuves de leur fidélité et de leur attachement. (Applaudissements.)

L'orateur a ensuite rappelé que les Bernois et les Neuchâtelois ont été déjà des amis éprouvés il y a quelques siècles, car ils ont partagé les dangers et les honneurs de la guerre contre Charles-le-Téméraire. Cette amitié séculaire entre Bernois et Neuchâtelois est indestructible; elle deviendrait encore plus intime, si les Bernois voulaient resserrer ces liens d'amitié par la ligne directe de Berne à Neuchâtel. (Bravos dans les rangs des Neuchâtelois.)

M. *Frêne*, juge de la Cour suprême, après avoir souhaité la bienvenue aux chers confédérés et anciens amis, a accepté la bannière neuchâteloise pour la faire flotter sous l'égide de la bannière-mère de la Confédération.

***

Le banquet officiel, ouvert à midi, immédiatement après la réception de la bannière neuchâteloise, n'a pu suffire à l'affluence du public, et il a fallu recommencer, à deux heures et demie, un second banquet.

Plus de 50 représentants de la presse ont assisté au banquet officiel; les membres du Comité de la police ont dû déplacer, en employant le concours de la force armée, des Vaudois qui ont refusé de quitter la table réservée aux journalistes.

M. le président de la Confédération, *Schenk*, a porté, dans un long discours, le toast à la patrie.

Pour ne pas trop allonger cette lettre, je me réserve de revenir demain sur les toasts portés par MM. *Schenk*, président de la Confédération, *Arago*, sénateur et ambassadeur de la République française, *Lüscher*, recteur du progymnase de Berne, *Zweifel*, de Glaris, président du conseil des Etats, et *Hilty*, professeur de l'Université de Berne.

***

Après le banquet, on a reçu, au Pavillon des prix, les bannières des cantons du Valais, de *Fribourg*, de Thurgovie et d'Appenzell.

***

Les Fribourgeois à Berne.

Les trains du matin ont déjà amené dans la ville fédérale un très grand nombre de Fribourgeois.

La plupart des tireurs ne sont cependant arrivés que par le train de 1 h. 25. Comme vos lecteurs le savent, le rendez-vous était fixé au jardin du Casino; à 2 ½ heures, les tireurs et les amis s'y trouvaient rassemblés. Peu après, le cortège s'est formé dans l'ordre suivant :

D'abord l'ours traditionnel, suivi des membres du Comité de réception; puis la musique de Landwehr avec son drapeau; la bannière cantonale des tireurs fribourgeois, portée par M. Joseph Biadi; les bannières des Sociétés de tir de Fribourg ville, de Morat, de Flamatt, du Haut et du Bas-Vuilly, le drapeau cantonal des sous-officiers; les tireurs armés de leurs fusils et portant une cocarde blanche et noire à la boutonnière, suivaient en bon ordre.

Plus loin, vers le milieu du cortège, était la musique de Morat suivie de la foule des Fribourgeois venus à Berne. Le cortège, ainsi composé, comptait, nous n'exagérons pas, près de 1500 participants.

Cette colonne imposante, après avoir traversé les rues principales de la ville et le pont du Kirchenfeld, est venue se ranger devant le pavillon des prix.

M. *Perrier*, procureur général, a fait un excellent discours que je ne résume pas ici, parce que vous le recevrez textuellement reproduit.

La musique de Landwehr a exécuté un morceau avec une rare perfection, puis M. le professeur *Zerleeder*, de Berne, tenant la bannière fribourgeoise, a parlé en ces termes :

« Tireurs fribourgeois ! Le soleil brille et le stand vous appelle ! Le moment n'est pas aux longs discours; deux mots me suffiront pour vous souhaiter la bienvenue au nom de Berne, ma ville natale.

« Je vous rappellerai seulement deux inscriptions : la première ne fut jamais écrite, l'autre, quoique effacée, subsistera toujours.

« Charles-le-Téméraire, cet orgueilleux potentat, rêvait d'écrire la première sur une colonne immense, placée là où vous voyez devant vous notre ville coquette.

« Charles, poussé par son ambition démesurée, voulait ressusciter à son profit l'empire carolingien. Etant à Milan, en mars 1474, il s'écriait : « Je veux que l'on puisse se demander où fut Berne? » — Mais de simples paysans, les petits roturiers de notre pays, relevèrent ce défi superbe et surent montrer au trop présomptueux monarque où Berne était. L'union seule put faire réussir la résistance; vous, Fribourgeois, vous nous avez aidés alors et vous n'avez pas peu contribué à amener la victoire de notre côté.

« Fribourg et Berne ont toujours été des villes sœurs; toutes les deux ont été placées par les Zæhringue comme un frein qui devait retenir la noblesse turbulente et ambitieuse trop souvent portée à violer les lois de l'Empire et à opprimer les faibles et les petits.

« Plus heureuse que votre ville, la nôtre se trouvait placée sur la terre impériale, tandis que Fribourg, isolée, dut plier sous le joug des Habsbourg et des ducs de Savoie.

« Lorsque plus tard vous entrâtes dans la Confédération suisse, les liens qui nous unissaient déjà se resserrèrent et notre amitié se fortifia.

« La deuxième inscription dont je veux vous parler, c'est celle qu'un des plus illustres enfants de Berne, Albrecht de Haller, traçait sur votre ossuaire de Morat. Cette inscription allemande, je ne saurais la traduire, vous la comprendrez tous. La voici :

Steh still, Helvetier ! Hier liegt das Kühne Heer,
Vor welchem Lüttich fiel und Frankreichs Thron [erbebte ;
Nicht uns'rer Ahnen Zahl, nicht Künstliches Ge- [wehr,
Die *Eintracht* schulg den Feind, die ihren Arm [belebte.
Seht, Brüder, eure Macht, sie liegt in eurer Treu,
Oh ! würde sie noch jetzt bei jedem Leser neu !

« Je termine. Marchons avec confiance vers l'avenir. L'union de tous n'est-elle pas garantie par la Constitution fédérale, qui a le pouvoir d'étouffer toutes les petites et mesquines contestations? Et du reste, les divergences, quelles qu'elles soient, doivent être oubliées dans ces belles journées de fête. Je salue, au nom de Berne, la bannière fribourgeoise et je m'écrie : « Vive le canton de Fribourg ! Vive la Confédération ! »

Ces paroles ont été accueillies par des applaudissements enthousiastes.

Le vin d'honneur circule dans les coupes; la musique chante l'hymne national et la réception se termine au milieu de la joie et de l'émotion. Puissent les tireurs fribourgeois, dont on connaît l'habileté, dépouiller le pavillon des prix et rapporter de nombreux trophées de leur adresse !

***

Meilleurs résultats du 22 juillet

Grandes Coupes (200 numéros)

Helg, Joseph, Delémont; Steiger, Stump, Flawyl; Bornand, Alf., Interlaken; Aegler, Jean, Bienne; Cella, Virgile, Milan; Landis, colonel, Richtersweil (Zurich); Bratschi-Probst, Berne; Imer, Emile, Neuveville; Lander, John, Genève; Liebmann, M., Romanshorn; Lecoultre, Eugène, Avenches; Hanny, Jean, Frutigen;

Dépêches télégraphiques

BERNE, 23 juillet, 10 h. soir.

L'illumination de la ville et de la place du Tir est d'une beauté indescriptible. Un temps superbe la favorise. Une foule innombrable circule pour jouir de ce spectacle.

La cantine ne peut contenir le public qui se presse pour entendre le concert donné par la musique de la Chaux-de-Fonds.

Les recettes du Comité des finances, jusqu'à ce soir, se sont élevées à 300,000 francs.

—

NEW-YORK, 23 juillet.

Le général Grant vient de mourir.

—

ROME, 23 juillet.

Le banquier Dominique Baldonino est mort d'apoplexie.

—

MADRID, 23 juillet.

Il y a eu hier en Espagne, 1278 cas de choléra et 780 décès, dont 8 à Madrid, 174 dans la province de Valence, 31 à Badajoz, 2 à Barcelone.

Le choléra a une tendance à se rapprocher de la frontière française.

—

LONDRES, 23 juillet.

Les Communes ont adopté, par 180 voix contre 130 et malgré le gouvernement, un amendement au bill supprimant l'incapacité électorale pour secours médical. Sir Hicks-Beach a déclaré alors que le cabinet déclinait toute la responsabilité du bill.

L'opposition a déclaré qu'elle l'acceptait et a continué la discussion.

—

LONDRES, 23 juillet.

Le mariage de la princesse Béatrix avec le prince de Battenberg, a été célébré aujourd'hui à Osborne.

—

LONDRES, 23 juillet.

Aux Communes, M. Bourke dit que le colonel Grenfell a télégraphié d'Assouan que le bruit de la mort du Mahdi s'accrédite.

Un cheik assure qu'il a assisté à ses funérailles. La population de Dongola et des environs croit la nouvelle exacte et la plupart des agents du Mahdi dans cette région se sont retirés vers le Sud.

—

PARIS, 23 juillet.

L'ambassadeur de Chine est arrivé à Paris ce matin. Il présentera à M. Grévy ses lettres de créance la semaine prochaine; ensuite il retournera à Berlin, laissant la direction des affaires à Paris à Tcheng-Ki-Tong.

M. Thompson, gouverneur de la Cochinchine, partira le 27, revenant en France. Le *Temps* fait pressentir qu'il ne retournera pas à son poste.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

—

BELLINZONE, 24 juillet.

La séance d'aujourd'hui du Grand Conseil est ouverte à 9 heures.

M. Soldati lit une déclaration collective des députés conservateurs dissidents, qui veulent s'abstenir de participer à la délibération.

Les signataires quittent ensuite la salle.

Sur la proposition de M. Respini, la séance est renvoyée à 11 heures.

—

LONDRES, 24 juillet.

Le *Daily-News* croit que le vote d'hier à la Chambre des Communes n'aura aucune suite. Le ministère accepterait le vote intervenu.

Le *Daily-Chronicle* annonce qu'une révolte aurait éclaté à Caboul contre l'émir de l'Afghanistan.

—

NEW-YORK, 24 juillet.

Le pays tout entier portera le deuil de la perte de l'ancien président Grant.

Le président des Etats-Unis a ordonné que tous les édifices publics soient drapés de noir pendant un mois.

—

BELLINZONE, 24 juillet.

Le conseil d'Etat est réélu. Sur 75 votants 53 voix ont été données à M. Casella; 48 à M. *Pedrazzini*; 57 à M. *Gianella*; 52 à M. Regazzi; 52 à M. Castelli.

La proclamation de ce résultat et l'acceptation des élus ont été accueillies par d'unanimes applaudissements.

Huber, Ulrich, Gontenschwyl ; Reymond, Charles, Orbe ; Gerber, G., architecte, Berne ; Brunner, A., Wohlen ; Pfister, Charles, Baden ; Born, Jean, boucher, Berne ; Gerster, nég., Gelterkinden ; Chenevière, Alfred, Genève ; Schiesser, G., Diessbach (Glaris) ; Voisin, Albert, Corgémont ; Bœsiger, J., Roggwyl ; Guebhard, M., Morges ; Chessex, Ami, Territtet ; Baruch, Adolphe, Milan ; Muller, Charles, Silvaplana ; Volpati, Guillaume, Milan ; Scheibhuber, Malchnig (Bavière) ; Glauser, Fritz, Mümliswyl ; Andrea, Jean, Andeer (Grisons) ; Sieber, aubergiste, Fraubrunnen ; Uhlmann, Richard, Saint-Gall ; Marti-Joss, Neuchâtel ; Simeoni, Paul, Verone ; Schorer, Fritz, Niklausen ; Leuba, Edmond, Divonne (France) ; Thélin, Adrien, Lasarraz ; Gaillard, Aloïs, Gozzano ; Saini, Alex., Milan ; Gœtz, Otto, Fribourg (Bade).

Petites coupes (100 numéros).

Imhof, Jean, Binningen ; Menn, Jean, Ilanz ; Mégroz, Henri, Lyon ; Ruegger, Jean, Aarbourg ; Dupont, consul à Genève ; Grenier, major, Lausanne ; Ammann, nég., Ermatingen ; Schmidlin, Aug., Tavannes ; Chenevière, Adolphe, Genève ; Tièche, Paul, Tavannes ; Badetscher, cand. phil., Berne ; Strickler, Jean, Horgen ; Rossé, J.-L., Tavannes ; Keiber, Frédéric, Benken (Bâle-Camp.) ; Eberle, Antoine, Einsiedeln ; Heutz, Emile, Aarau ; Weinmann, Charles, Winterthour ; Büttiker, W., Chaux-de-Fonds ; Hœsli, H., coiffeur, Zurich ; Huber, médecin, Wiesendangen ; Nydegger, E., commis, Berne ; Decombat, J.-D., Lausanne ; Bernasconi, colonel, Chiasso ; Boillat, Ch., Loveresse ; Kneubühler, Fritz, Berthoud ; Jullien, Frank, Genève ; Sandoz, E., Bâle ; Ledeney, Benj., Genève ; Rosetti, Jean, Locle ; Dubois, Georges, Lausanne ; Sommier, E., le Martel ; Mégroz, Fréd., Epesses (Vaud) ; Bernasconi, Félix, Buenos-Ayres ; Jaquerot, Louis, Genève ; Jæggi-Akermann, Mümliswyl ; Keller, Ed., Zurich ; Flueler, I., nég., Stanz ; Leeb, Isidor, Malchnig (Bavière) ; Dunant, Albert, Genève ; Dr Dick, Rodolphe, Berne ; Müller, Ed., conseiller national, Berne ; Wintsch, G., nég., Bâle ; Trincard, Emile, Neuchâtel ; Matthey-Schœck, Neuchâtel ; Jeanneret, Julien, Chaux-de Fonds ; Monnod, François, Lyon ; Bœsiger, Hans, Bienne ; Leuzinger, J.-M., Montbéliard ; Boleslas, Valentin, Genève ; Bohy, Albert, Nyon ; Weber, F., Stein s/Rhin.

Première mouche, avant-midi :
Breitling, Léon, St-Imier.

Dernière mouche, avant-midi :
d'Arvillars, Ed., Turin.

Première mouche, après-midi :
Stucky, armurier, Chaux-de-Fonds.

Dernière mouche, après-midi :
Hurbi, négoc., Kienberg (Soleure).

Vaterland *(bonne cible).*

	DEGRÉS
1. Durer-Kaiser, Kerns	1139
2. Wyssa, Samuel, Lausanne	1154
3. Lehenmeyer, Goldach	3469
4. Gehring, J., Rümlang	4995
5. Peter, Jean, Fluntern	5084

Jungfrau *(bonne cible).*

	DEGRÉS
1. Milliet, Alex. Yverdon	2308
2. Biolley, Charles, St-Maurice	3195
3. Ruttishauser, Amryswyl (Thurg)	4080
4. Wenger, horl. Blumenstein (Berne)	4552
5. Jæggli, Henri, Winterthour	5182

Elger *(bonne cible).*

	DEGRÉS
1. Baumann, J., Olmeshausen (Thurg.)	1640
2. Gottrau, Elie, Chavannes (Vaud)	3112
3. Scheibelhuber, J., Malnig (Bavière)	3821
4. Weber, Alfr., Stein (Schaffhouse)	4202
5. Rosselet, Alb., Bayard (Neuchâtel)	4836

Mœnch *(bonne cible).*

	DEGRÉS
1. Ebinger, E., lieut., Sontersweiler	1302
2. Büchler, B., Heimberg (Thurgovie)	1444
3. Siegfried, Chr., Lenk (Berne)	1558
4. Brændli, Jean, Horgen (Zurich)	1618
5. Gétaz, Vevey (Vaud)	5314

Berna *(bonne cible).*

	DEGRÉS
1. Verda, Armaguala, Vérone (Italie)	3803
2. Mégroz, Henri, Nyon (Vaud)	6195
3. Schumacher, Affoltern (Zurich)	6296
4. Zimmermann, J., Langnau (Zurich)	8550
5. Rosenberger, Oscar, Lausanne	9023

Cible militaire

	POINTS
1. Lengenhager, J., St-Gall	221.1
2. Schellenberger, H., Schlatt (Zurich)	220.0
3. Steiner, J., Dagmersellen (Lucerne)	216.7
4. Depping, J., Münsingen (Berne)	215.6
5. Henzi, Ernest, doreur, Berne	205.7

Cible tournante

	DEGRÉS
1. Strebel, Muri (Argovie)	92
2. Leuba, Divonne (France)	183
3. Rechbergen, Fellen (Thurgovie)	193
4. Waser, Carouge (Genève)	240
5. Müller, Langenthal (Berne)	280

Séries

	NUMÉROS
1. Gugolz, Adliswyl (Zurich)	140
2. Schwob, Pratteln (Bâle-Campagne)	112
3. Robert, Ariste, Chaux-de-Fonds	110
4. Bourquin, Alfr., Neuchâtel	104
5. Hubert, Fréd., Genève	104

Primes

Pour 10 cartons :

Gay, Marc, Genève.

Pour 8 cartons :

Wirth, Wattwyl ; Junod, Ste-Croix ; Humbert, Chaux de-Fonds ; Morin, Dr, Colombier ; Hænni, R., Kœllikon.

Concours de sections

A obtenu le maximum de 25 points :

Haberthür, Ed., Chaux-de-Fonds (Armes-Réunies).

A bâtons rompus

Berne, 22 juillet, 7 h. soir.

— La Villette ! tout le monde descend.

La voix rauque du conducteur m'annonce en ces termes mon arrivée dans la ville fédérale en fête.

— Cocher ? Kirchenfeld-Platz.

— Hue ! donc ! allez.

Nous voilà en route à travers les rues richement et joyeusement parées.

Un vent frais fait flotter les drapeaux et leurs mille plis bizarrement contournés semblent des sourires à l'adresse des visiteurs.

Que vous dirai-je de cette décoration déjà décrite ? C'est le triomphe du carton peint et du calicot.

L'effet général est très grandiose, les détails pèchent quelquefois.

Il vaut mieux regarder par le gros bout de la lorgnette.

Nous croisons à l'arrivée Paul Deroulède, le premier chauvin de France, le poète soldat, le président de la tapageuse et patriotique Ligue des patriotes.

Paul Deroulède paraît avoir 35 ans à peu près ; il est très grand et très mince, correctement vêtu d'une longue, très longue redingote noire, sur son bras il porte une Jeanne d'Arc en bronze, prix que les tireurs français viennent offrir à leurs confrères de la Suisse.

M. Paul Deroulède est accompagné de M. le commandant Sever, attaché militaire français, et de M. Arago, fils.

L'auteur de l'*Hetman* et du *Sergent* a prononcé, au banquet, un discours fort commenté, après lequel il a présenté les présidents des Sociétés de tir françaises. Notre arrivée tardive à Berne ne nous a pas permis d'assister au banquet et par conséquent nous a fait manquer cette bonne aubaine.

Nous espérons cependant ne rien perdre pour attendre.

Demain, en effet, vers 9 heures du matin il y a réception des tireurs français au pavillon des prix.

Nous avons assisté à la réception des tireurs genevois. C'est M. Vautier qui a présenté la bannière genevoise et M. Gobat qui l'a reçue.

Rien à dire sur ces discours ; du reste, votre correspondant vous en a donné le compte-rendu.

Les bannières genevoises des différentes sections de tir étaient au nombre de six.

La foule, sans être considérable, est parfois houleuse. Ce sont des Sociétés de tir qui s'avancent, bannières déployées, tantôt aussi des musiques qui viennent se produire à la cantine.

Le gracieux costume des jeunes Bernoises jette une note nouvelle et pittoresque.

Le pourpoint rouge vif de quelques vieux Suisses tranche aussi fortement sur le fond sombre des autres vêtements, et le contraste n'est pas sans charme.

Un beuglement formidable nous surprend tout à coup. C'est le célèbre Taureau d'Uri qui se fait entendre et qui évoque dans les âmes le glorieux passé de la patrie.

Les baraques, comme d'habitude, confisquent à leur profit la plus grande partie des curieux.

Rien de bien saillant, sauf peut-être la grande ménagerie.

Mais c'est toujours un triste spectacle que celui de ces animaux faits pour l'immensité du désert ou les sombres profondeurs des bois, gisant pelés et rogneux derrière des barreaux rouillés. Grand succès pour la tigresse échappée. Son escapade a été funeste à la pauvre bête, qui, malade, s'allonge tristement dans sa cage.

Il y a aussi un carrousel d'un nouveau genre. C'est le jeu des bateaux. Grâce à un mécanisme ingénieux, vous pouvez vous offrir pour deux sous un roulis et un tangage combinés, avec leurs suites naturelles. Ce n'est vraiment pas cher et nous n'avons pu nous priver de cet innocent plaisir.

Le clou, la *great attraction*, c'est les Cingalais.

L'immense enceinte qui leur est réservée ne désemplit pas.

Ces sauvages habitants de l'île de Ceylan sont aux nombres de 51. Ils sont accompagnés de 13 éléphants.

Les costumes sont d'une richesse étonnante. Il est vrai qu'ils sont assez courts.

La physionomie des Cingalais respire la force et la finesse. Lorsqu'ils rient — et ils rient souvent, — on voit leurs dents qui sont éblouissantes de blancheur.

Les potages bouillants et les breuvages frelatés que nous consommons nous enlèvent matière à comparaison.

Si nous ne craignions pas d'être accusé de recevoir une prime pour la réclame faite, nous dirions à tous : Venez voir les Cingalais !

Le stand présente continuellement une grande animation, de nombreux tireurs attendent leur tour, car toutes les places sont prises. Quelle différence avec Lugano !

L'aspect de la place de fête, hier soir, à 9 heures, était féérique. Les nombreuses lampes électriques jetaient partout leurs clartés blafardes. Dans la cantine archicomble, brouhaha indescriptible ; la musique ne parvient pas facilement à dominer les bruits divers qui s'entrecroisent dans la vaste salle.

On commente beaucoup, dans les groupes, l'attitude de la première musique de Berne, la *Schnurrantia*, qui boudeuse s'abstient complètement de prendre part à la fête. On regrette aussi que la musique de la Landwehr, de Fribourg, ne paraisse pas en uniforme à la fête.

Le service de la cantine est fait d'une manière active et soignée : un bon point à l'organisateur.

En voilà assez pour aujourd'hui. Somme toute, dans cette fête, comme dans les autres, un peu de nouveau mais rien de neuf.

D.

Nouvelles suisses

MILITAIRE. — Le Département militaire fédéral a délégué aux manœuvres du 1er et du 2e corps d'armée français, M. le colonel divisionnaire Bleuler, à Zurich, et le major d'artillerie Dufour, à Genève. Les manœuvres auront lieu dans le courant de septembre, entre Amiens, Péronne et Cambrai.

DOUANES. — On apprend de Rome qu'en suite de la tournure qu'ont prises les négociations relatives aux difficultés pendantes entre la Suisse et l'Italie, cette dernière aurait l'intention de transporter ses douanes de Chiasso à Côme. Chiasso ne serait plus qu'une simple station de passage. Tant mieux.

CONFÉRENCES. — C'est le 1er septembre que s'ouvrira à Berne la conférence internationale relative à l'unification de la législation en matière de transports.

LES BLÉS RUSSES EN SUISSE. — L'importation des blés russes en Suisse a pris des proportions énormes. Elle s'est élevée, pour le mois de mai seulement, à 200,000 quintaux métriques, qui, pour la plus grande partie ont été placés dans les entrepôts de Brunnen. Ces entrepôts étant combles, on en avait établi de provisoires à Erstfeld. Aujourd'hui ces derniers, à ce qu'il paraît, sont également pleins. L'administration du Gothard a l'intention de construire dans cette localité de nouveaux entrepôts pouvant emmagasiner 50,000 quintaux métriques de blé.

Berne

Mardi soir, un gamin d'environ six ans a été complètement écrasé par le train de Neuchâtel, qui partait de Bienne à 7 heures moins un quart, à l'endroit où la route se croise avec la ligne ferrée au Pasquart. Ce malheureux, ayant déjà franchi les rails tomba et, comme il voulait se relever, l'escalier d'un wagon lui emporta le crâne et le jeta sous les roues qui lui cassèrent bras et jambes. C'était horrible à voir ce cadavre pareillement arrangé, les intestins sortis, la cervelle à une dizaine de pas et les chairs entièrement détachées du corps.

Zurich

Les tentatives faites par un certain nombre de propriétaires du Stammheimerthal pour introduire chez eux la culture du tabac, ont parfaitement réussi. La situation, le climat, la nature du sol de cette vallée sont extrêmement favorables, et cette année les plantations ont un air de prospérité qui peut rivaliser avec celui des cultures de Vaud et d'Argovie. Il n'est pas rare de rencontrer des feuilles de 10 à 12 pouces de diamètre.

***

Une Commission a été instituée en vue de réunir et de publier un recueil des documents relatifs à la ville et au canton de Zurich ; cette Commission adresse aux familles, sociétés, collectionneurs, et en général à toutes les personnes en possession de documents antérieurs à l'année 1526 la prière de bien vouloir les lui confier pour examen ou lui en faire parvenir la copie.

Lucerne

On se représente difficilement quelle est, dans certains cas, la puissance des éléments

---

45 FEUILLETON DE LA *LIBERTE*

LA

VENGEANCE D'UN PÈRE

Par Charles d'AVOLD

— Et vous-même, seigneur comte, y êtes-vous retourné depuis la vente ?

— Pas une seule fois ; je vous l'assure en tout honneur. Mais, noble prince, permettez-moi de vous le dire ; je me demande en vain où tendent ces questions.

Le visage du roi perdit l'expression de sévérité qu'il avait conservée jusque-là.

— Vos réponses nettes et précises me font grand plaisir, comte Cerra reprit Manfred avec une visible satisfaction. On a voulu élever des doutes sur votre fidélité. Je m'empresse de vous déclarer que ces soupçons odieux ne vous atteignent en rien. Ne manquez pas de vous trouver à l'assemblée à laquelle je convoque tous les seigneurs de mon royaume. J'aurai à faire justice de criminels attentats.

— Avez-vous quelque sujet de plainte contre des membres de votre fidèle noblesse ? demanda Cerra avec une feinte tristesse.

— Vous l'avez dit, noble comte. Tous ne se justifieront pas aussi aisément que vous venez de le faire. Des traîtres m'environnent et travaillent contre moi ; je le sais, mais je ne parviens pas à les saisir.

— Puissent-ils expier par un châtiment sévère l'outrage qu'ils font au meilleur des rois ! s'écria Cerra avec feu. N'oubliez pas cependant, noble prince, que si vous avez quelques rares ennemis, le nombre et la fidélité de vos amis l'emportent de beaucoup. Que ne puis-je, par le sacrifice de ma propre vie, apaiser toutes les divisions, désarmer toutes les haines, et grouper autour de vous tous ceux qui doivent défendre votre cause sacrée ! L'occasion, je l'espère, se présentera bientôt de donner de nouvelles preuves de mon dévouement.

— Ce dévouement m'est connu de longue date ! repartit le roi en tendant la main au comte. Si tous les barons de mon royaume avaient autant que vous, de zèle et de fidélité, je n'aurais point à craindre les entreprises d'un indigne adversaire. Allez, noble comte ; l'assemblée que je me propose de tenir vous apprendra mes intentions.

Le soir de ce même jour où le comte Cerra avait si bien réussi à dissiper les soupçons de Manfred, un pèlerin harassé, poudreux, entrait à la taverne de maître Bonifacio.

Il se fit servir un cruchon de vin, et, tout en buvant à grandes lampées, il interrogeait discrètement le vaternier.

— Eh bien, maître, que se passe-t-il céans ? Le roi Manfred n'est-il pas à Bénévent ?

— Oui, il y est venu ce matin, en petit équipage, répondit Bonifacio en secouant la tête. Il paraît que ses affaires ne sont pas brillantes ; l'armée de Charles d'Anjou s'avance à grandes journées. M'est avis, — et l'opinion de maître Bonifacio en vaut une autre, — m'est avis que notre bonne ville rentrera bientôt sous l'obéissance du Saint-Siège, son légitime souverain.

— Plaise à Dieu, que cela arrive bientôt ! reprit le pèlerin.

— Vous n'êtes pas pour Manfred, à ce que je vois ; mais vous pouvez en croire ma vieille expérience : il fait meilleur vivre sous la houlette que sous l'épée.

— Je n'en doute pas et je ne suis pas étonné de l'attachement que les bourgeois de Bénévent ont pour le Pape ; mais dites-moi, le roi, ou si vous préférez, l'usurpateur n'a-t-il pas fait quelque arrestation parmi les seigneurs du royaume ?

— Aucune ; et je le saurais, car mon frère est barbier-étuviste en face du palais.

— J'avais entendu parler du comte Cerra...

— Le comte Cerra est au mieux avec Manfred. Il est allé ce matin au palais et en est sorti de fort bonne humeur.

— Par mon saint patron ! j'en suis bien aise.

Le pèlerin respira ; rien n'était découvert. Les conjurés avaient donc trouvé moyen d'échapper à toute recherche. Sans retard, il jeta à l'hôte une pièce d'argent pour son écot, — c'était bien pour la première fois de sa vie qu'il se montrait généreux, — et se rendit au palais du comte Cerra.

Ce ne fut pas sans appréhension qu'il aborda son maître. Cerra le reçut fort bien. Il ne se doutait pas, et Ghisfred n'était pas disposé à confesser, que lui, l'espion émérite, s'était laissé prendre par une jeune fille, et avait failli tout perdre.

— J'ai couru un beau danger, cette nuit, dit Cerra à sont confident. Je ne sais quel démon a amené Manfred à la Rocca-Nera, pendant que nous y étions réunis. Il a fouillé le château de fond en comble ; mais nous avions eu le temps de faire disparaître les pièces les plus compromettantes et de nous enfermer dans une cachette. N'est-ce pas ton Roderic qui nous a encore joué ce tour ?

— Roderic ? répondit Ghisfred avec embarras, il doit être mort ou à peu près, à l'heure présente.

— Tant mieux ! je tiens à ce qu'il disparaisse. Mais parlons d'autres choses. J'ai réussi, à force d'audace, à en imposer à Manfred ; mais un rien peut le mettre sur la trace du complot. Je veux donc prendre mes sûretés. Rends-toi au camp de Charles d'Anjou, et remets lui les lettres que je te confierai. Je l'engage à se porter en avant sans crainte, et l'avertis que j'irai peut-être bientôt rejoindre son armée. Pars le plus tôt possible.

— Je partirai avant la nuit ; mais je dois avouer au noble comte, que je suis sans argent.

Le comte ne parut point étonné ; il savait que tous les entretiens de Ghisfred finissaient par une demande d'argent. Il lui remplit son escarcelle, et le digne serviteur prit congé de son maître.

Ghisfred ne résista pas à la tentation de tenter la fortune au jeu, et lorsque le lendemain matin, il se mit en route, son escarcelle était bien légère. — Hélas ! gémissait-il, allons, une autre fois je serai plus heureux. *(A suivre.)*

déchaînés. L'observation suivante en donnera une idée. Il n'y a pas longtemps un orage de grêle fondait sur le canton de Lucerne et ravageait sur son passage une large *bande de terrain de Wilisau à Schwangau*. C'est une longueur de 40 kilomètres, soit 40,000 mètres. Si l'on admet que la colonne de grêle avait une largeur moyenne d'un kilomètre seulement, cela fait une surface de 40 millions de mètres carrés. Admettons que la couche de grêlons tombée sur le sol eût une épaisseur moyenne de 2 centimètres seulement; le volume de la masse serait, dans ce cas, de 800,000 mètres cubes et son poids de 800,000 tonnes ou 8 millions de quintaux métriques. N'est-on pas confondu d'étonnement à la pensée de la force nécessaire pour mettre en mouvement une masse pareille?

Saint-Gall

Il vient d'être institué à Rapperswyl une caisse de secours pour les personnes en séjour. Les personnes des deux sexes en séjour dans la commune et qui y travaillent, à l'exception des ouvriers qui sont déjà assurés auprès d'une caisse de secours spéciale, seront tenues de verser leur contribution: les hommes 15 centimes et les femmes 10 centimes par semaine.

Vaud

Le conseil d'Etat présentera au Grand Conseil dans sa prochaine session, un projet de loi réglant l'organisation de ce corps, conformément aux nouvelles dispositions constitutionnelles. Les innovations que renferme ce projet de loi ne sont pas nombreuses. Celles qui sont proposées ont pour but de mettre la loi organique du Grand Conseil en harmonie avec la nouvelle constitution.

L'art 51 de la constitution qui crée une Commission spéciale à laquelle sont soumis les comptes de l'Etat, trouve son application dans l'article 20 du projet. Cette Commission est nommée dans la même session que la Commission de gestion; elle fonctionne à côté de *celle-ci, avec la mission spéciale* d'exercer un contrôle plus efficace sur la comptabilité cantonale.

La Commission est nommée pour une année. Outre le contrôle des comptes de l'Etat, l'examen du budget et de la loi annuelle d'impôt lui est aussi confié. Cette innovation, conforme aux vœux souvent exprimé et à l'usage introduit depuis quelques années de charger une même Commission de faire rapport sur le budget et la loi d'impôt, présente aussi cet avantage que la Commission, qui aura déjà étudié en automne l'économie de ces deux lois, sera des mieux qualifiées pour remplir avec fruit la seconde partie de sa mission.

Le conseil d'Etat laisse à la Commission chargée d'examiner le projet de loi le soin d'élaborer le nouveau règlement du Grand Conseil, mission qui lui a été expressément réservée par cette autorité dans sa dernière session.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettre de Rome

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

Rome, 19 juillet.

Le Comité organisateur pour les fêtes du jubilé sacerdotal de Léon XIII, en 1887, vient de recevoir du Souverain-Pontife un magnifique Bref de louange et d'encouragement. Dans ma correspondance précédente je vous ai signalé le programme de ces fêtes et les sentiments de piété filiale qu'elles ont pour but de susciter dans tout le monde catholique pour consoler l'auguste Captif du Vatican des amertunes qui l'abreuvent. Le Pape lui-même encourage à réaliser ce noble but, et voici comment il en parle dans son Bref au commandeur Acquaderni et aux autres membres du Comité organisateur: « Nous connaissons à la *preuve* votre dévouement, très chers fils, et Nous savons que, dans l'humilité de Notre personne, vous vous proposez d'honorer le Prince des apôtres, dont la dignité ne diminue point, quelque peu digne qu'en soit l'héritier. Aussi votre foi, votre vénération, votre piété Nous sont d'une bien grande consolation au milieu des amertunes que Nous causent les iniquités des temps présents. »

Une autre consolation a été fournie, ces jours derniers, à Notre Très Saint-Père le Pape: Les Etats-Unis de Colombie viennent de rétablir les relations officielles avec le Saint-Siège. Le gouvernement de cette République a accrédité comme ministre plénipotentiaire près le Vatican M. Vélez qui résidait déjà à Rome en qualité d'agent officieux de la Colombie. Le ministre des affaires étrangères a communiqué cette décision au délégué apostolique, Son Excellence Mgr Agnozzi, par une note officielle dans laquelle il se déclare heureux de faire connaître à l'envoyé extraordinaire du Saint-Siège que ses démarches avaient été couronnées d'un plein succès.

***

Les bruits alarmants que certaines gazettes libérales se sont plu à répandre, ces jours derniers, sur l'état de santé du Souverain-Pontife ont reçu un démenti de fait des audiences que le Saint-Père a accordées, entre autres, aux nouveaux cardinaux, et, hier encore, à Monseigneur Melchers et à Mgr Moran. Malgré les fortes chaleurs et les occupations incessantes du ministère apostolique, Notre Très Saint-Père le Pape continue de jouir d'une excellente santé qui atteste la protection spéciale de la Providence. C'est un grand et beau spectacle que celui du Captif du Vatican, opprimé d'angoisses, au pouvoir de ses ennemis, préoccupé de la sollicitude de l'Eglise universelle, et, néanmoins, restant vaillamment au poste suprême, dans la saison la plus pénible où les personnages que la Révolution a conduits à Rome en fuient à la hâte le « climat funeste ». Aussi voit-on se manifester le dépit des *géoliers, tantôt par des inventions malveillantes* sur l'état de santé de leur victime, tantôt par des aveux qui leur échappent dans l'aveuglement de leur haine. Il vaut la peine de signaler, entre autres, les paroles suivantes du *Bersagliere*: « Dès les premiers jours de juillet, la capitale de l'Italie se vide rapidement, comme s'il y avait l'ennemi ou une épidémie aux portes. Cette fuite générale de Rome, cette suspension de la vie politique d'un peuple est un spectacle véritablement désolant, et c'est là malheureusement une des spécialités de l'Italie. Tandis que nous, Italiens, nous abandonnons Rome, un seul personnage y reste, défiant la chaleur et les fièvres, le même qui s'y trouvait avant nous et qui voudrait y rester sans nous: le Pape. Il reste toute l'année dans cette Rome, dans sa Rome comme il l'appelle encore, et il *fait imprimer dans ses journaux: Voyez, eux,* les conquérants, ils détestent Rome, ils ne peuvent s'y souffrir. »

Ces aveux du *Bersagliere* donnent l'idée de ce que vaut la fameuse parole prononcée ici par Victor-Emmanuel: *A Roma ci siamo e ci resteremo.* Il n'y a que le Pape qui puisse dire en toute vérité: Je suis à Rome et j'y reste, et Dieu fasse que bientôt il y reste seul toute l'année.

***

Le consistoire pour la création de six nouveaux cardinaux et la préconisation des évêques aux sièges vacants aura lieu définitivement le lundi 27 courant. Le Souverain-Pontife y prononcera une allocution à la fin de laquelle il signalera selon l'usage les mérites des nouveaux princes de l'Eglise. Ce consistoire sera secret, c'est-à-dire que le Sacré-Collège y sera seul admis. Le 27, aussitôt après la réunion consistoriale dont je parle, l'annonce officielle de l'élévation à la pourpre sera apportée aux nouveaux cardinaux dans leurs résidences respectives, par des gardes-nobles et des maîtres des cérémonies pontificales. Ensuite Leurs Eminences recevront les visites dites *di calore* et seront félicitées par le corps diplomatique, la prélature, le patriciat et les personnes de leur connaissance.

Trois jours après, le jeudi 30, aura lieu une deuxième réunion consistoriale pour l'imposition du chapeau cardinalice aux nouveaux princes de l'Eglise. Ce deuxième consistoire comprendra d'abord une partie publique à laquelle assisteront, avec les Eminentissimes cardinaux, le corps diplomatique, les prélats et personnages de la Cour et toutes les personnes invités. C'est dans cette première partie qu'aura lieu la cérémonie de l'imposition du chapeau, d'après la formule solennelle qui indique le haut symbolisme de cet insigne sacré, c'est-à-dire le devoir de soutenir jusqu'à l'effusion du sang les intérêts et les droits de l'Eglise. D'*autres évêques seront préconisés* aux sièges vacants dans le consistoire du 30: ce sera la partie secrète à laquelle assistera seulement le Sacré-Collège. Les deux postes importants de secrétaire de la Sacrée-Congrégation des évêques et réguliers et d'auditeur de la révérende Chambre apostolique, que vont laisser vacants deux des nouveaux cardinaux: Leurs Eminences Schiaffino et Cristofori, seront assignés, ainsi qu'on l'assure de bonne source: le secrétariat des évêques et réguliers à Mgr Pettinari, actuellement archevêque d'Urbino, et la charge d'auditeur de la Chambre apostolique à Monseigneur Pallotti. On assure que ces promotions seront publiées aussitôt après le consistoire du 27.

V.

Entre la France et la Roumanie

La *Nouvelle Presse libre* et le *Tagblatt* publient deux notes identiques, datées de Bucarest. Il y est dit que le gouvernement roumain rend M. Ordega, ministre de France, responsable du conflit franco-roumain et de la tension qui existe dans les rapports des deux pays. Le gouvernement roumain aurait été froissé des rapports intimes que *M. Ordega entretient avec les chefs de l'opposition*, et serait convaincu que le conflit ne s'est accentué qu'à la suite des rapports adressés par M. Ordega à son gouvernement, rapports inspirés par l'opposition.

Un organe du gouvernement, le *Telegraphul*, publie un entrefilet violent contre M. Ordega qui, en recevant la colonie française le 14 juillet, aurait prononcé un discours blessant pour le gouvernement roumain.

D'autre part, un organe de l'opposition, l'*Indépendance roumaine*, publie un entretien que M. Ordega aurait eu avec un personnage politique et dans lequel il aurait dit qu'il tenait surtout à constater que les *représailles de la France n'étaient nullement* dirigées contre la nation roumaine, pour laquelle la France avait toujours des sympathies traditionnelles; mais que ces mesures avaient été provoquées par l'attitude hostile du gouvernement roumain qui semble n'attacher aucun prix à l'amitié de la France. Le conflit ne peut donc être que passager; il ne saurait altérer l'amitié séculaire de deux nations étroitement liées par des souvenirs historiques.

« Nous sommes sûrs, a ajouté M. Ordega, que l'opinion publique en Roumanie n'hésitera pas à faciliter le rapprochement que la France désire. »

L'Italie et Zanzibar

Le traité conclu entre le sultan de Zanzibar et l'Italie vient d'être envoyé à Rome pour y être ratifié.

En vertu de ce traité, les nationaux de chacun des deux pays pourront en pleine liberté voyager, résider, commencer, acheter, vendre, prendre à bail établir des magasins et dépôts d'approvisionnements de tous genres sur le territoire de l'autre.

Le traité porte que la clause de la nation *la plus favorisée* sera applicable à chacun des deux pays; il établit à quelle juridiction seront soumises les querelles entre particuliers, règle les questions d'hérédité et de faillite, et stipule qu'on portera réciproquement aide aux navires de l'une et l'autre nation en cas de périls ou de naufrage. Enfin, il porte que les marchandises et que les navires des deux nations contractantes ne payeront que les droits ou taxes imposées aux nations jouissant de la clause de la nation la plus favorisée; qu'aucun article de commerce ne sera prohibé à l'importation ou à l'exportation, et que le commerce sera parfaitement libre.

Le conflit de l'Afghanistan

D'après des nouvelles reçues de Saint-Pétersbourg, on propage l'idée, dans les principaux cercles politiques, que la Russie doit s'emparer de Hérat avant que l'Angleterre ne soit en mesure de défendre cette place. C'est ce qui explique les mouvements militaires qui ont commencé sur la frontière afghane, non immédiatement après la formation du ministère conservateur, mais seulement après les récentes victoires électorales des membres de ce parti.

***

La semaine dernière, les représentants de plusieurs puissances ont demandé au gouvernement russe ce qu'il y avait de vrai dans les bruits qui ont couru récemment au sujet de difficultés qui seraient survenues dans les négociations touchant la frontière afghane. Ils ont obtenu pour réponse que le gouvernement russe désirait s'en tenir au projet d'accord qui avait été élaboré avec le dernier ministère anglais, mais que plusieurs divergences d'opinion s'étaient manifestées quand il s'était agi d'interpréter ce projet; qu'ainsi la Russie ne faisait aucune difficulté de laisser la passe de Zulficar à l'émir, mais qu'elle ne s'était jamais engagée à lui abandonner toutes les routes qui conduisent à ce point stratégique.

Situation religieuse de la Palestine

On signale de divers côtés d'assez nombreux retours de Syriens schismatiques à l'unité catholique. Un village tout entier du Hourou a réclamé un prêtre catholique. A son arrivée, le peuple le mit en possession de l'église. Le prêtre grec schismatique n'avait pas suivi le mouvement; il alla réclamer du gouverneur de Damas son rétablissement par la force. Suivant lui, les prêtres *catholiques sont les agents de la France*, payés pour ouvrir les portes du pays à l'armée française. Le prêtre catholique mandé n'eût pas de peine à faire comprendre que la France était bien innocente du crime qu'on lui imputait.

L'accusation n'était cependant pas mal inventée: depuis quelque temps, en effet, le gouvernement turc a pris peur de la rapide et merveilleuse extension des œuvres catholiques et européennes en général. Des constructions de couvents, d'églises, d'hôpitaux, d'écoles ont été arrêtées; les firmans sont refusés et tous les moyens employés ne réussissent pas toujours à faire transiger la sévérité ministérielle. La mesure est au *moins singulière pour les hôpitaux. Pénétrez* dans l'un de ceux qui existent: qui vient s'y faire soigner? qui vient y chercher des remèdes? vous compterez pour les deux tiers au moins des musulmans, des Turcs.

Naguère, le muphti de la mosquée d'Omar, affligé d'une hideuse maladie, était venu implorer les soins des Sœurs de l'hôpital français. Lorsque sa famille voulut le reconduire en sa maison, il refusa, disant qu'il ne pouvait être soigné comme il l'était là. Ce monde ne remarque l'incapacité de l'islamisme à le secourir ou à le guérir que dans l'extrême besoin; en tout autre moment, il veut demeurer dans sa misère physique *comme dans sa misère morale.*

Catholiques et *protestants*, *Allemands*, Français, Anglais sont soumis à la même proscription. Le Russe seul fait exception. Le prétexte de cette conduite est que par les établissements religieux les gouvernements veulent établir leur influence d'abord, leur domination ensuite. Dites que les catholiques ne cherchent que l'influence libre de la vérité, de la civilisation, de la charité: le Turc vous répond que les journaux, les lettres des missionnaires disent assez qu'ils visent bien autant l'influence politique. La raison la plus vraie de cette manière de faire est que chaque gouvernement vit de sa nature; il proscrit son contraire: l'idolâtrie des gouvernements anciens poursuivait le judaïsme et le christianisme; l'athéisme fait de même; la Franc-Maçonnerie s'attaque au catholicisme; la barbarie peut-elle supporter la civilisation?

La civilisation à Jérusalem

Depuis quelques années, la municipalité de Jérusalem et les autres autorités rivalisent de zèle pour améliorer l'état de la ville. Autrefois, les chiens étaient chargés de purger les rues des immondices que chacun y jetait; une administration de balayage a été instituée pour achever la besogne. Les étrangers trouvent le mode d'exécution quelque peu primitif: ils ne tiennent pas assez compte de la bonne volonté et oublient trop que l'on ne va pas d'un *bond au sommet de* la civilisation. Les rues de la ville vont cesser de ressembler au lit du torrent; le nouveau pavé, tant qu'il durera, n'aura rien à envier à celui des plus belles villes de France. Le mur d'enceinte croulait sur plusieurs points, il a été restauré; les matériaux employés ne sont pas salomoniens, mais Soliman, qui l'avait relevé la dernière fois, n'avait pas jugé non plus à propos d'utiliser des pierres de huit ou dix mètres. Le jour anniversaire de l'avènement du sultan, le drapeau de l'empire flotte sur la Tour de David, dont les antiques canons font retentir les profondes vallées d'alentour; des guirlandes sont suspendues aux édifices publics; le soir, la forteresse, les casernes, les minarets des mosquées et leurs coupoles *sont illuminés; un avis affiché par l'ordre du* conseil de la ville a invité les commerçants à illuminer aussi leurs magasins et leurs maisons, sous peine d'amende.

La municipalité veut que les nombreux *voyageurs passant à Jérusalem* puissent, à leur retour dans leur pays, dissiper le préjugé que la grande puissance ottomane ne représente dans le monde que la barbarie.

Cette ardeur pour les améliorations et les embellissements va quelquefois si loin, qu'elle a besoin d'être tempérée.

Tout autour de la ville sont groupés de nombreux cimetières; c'est là que les musulmans vont déposer leurs morts. Ces vastes espaces sans enceintes sont livrés au premier venu: le bédouin y fait camper ses chameaux, le berger y conduit ses chèvres et ses moutons, l'écolier y va jouer et le soldat faire ses exercices. Voyant les cimetières des catholiques enveloppés de murs, la pensée est venue aux chefs musulmans de protéger aussi les leurs. Seulement ces champs comprenant à peu près tous les abords de la ville, il s'est trouvé que des maisons particulières et de grands établissements construits en dehors des murs allaient se trouver bloqués. L'école de métiers fondée par le P. Ratisbonne était dans ce cas. Le directeur avait fait de vains efforts près de l'autorité turque et du consul français, alors à Jérusalem, pour demander un passage. Mais la Russie était intéressée à le garder pour la petite colonie qu'elle va établir dans le voisinage de l'établissement du P. Ratisbonne. Sans entrer dans ces pourparlers qui n'aboutissent jamais, le prince Mansouroff en référa à son gouvernement; le gouvernement russe dit un mot à Constantinople; le ministre de Constantinople avertit la municipalité qu'elle eut à cesser les travaux commencés pour enfermer ses cimetières. *Sic volo, sic jubeo!*

Petites nouvelles politiques

Aux fêtes de gymnastique qui ont lieu à Dresde où se sont rendus beaucoup d'Autrichiens allemands, un député autrichien, monsieur Knotz, a prononcé un discours pour vanter l'unité allemande après laquelle aspirent les Allemands de l'Autriche. Ce discours a produit une très fâcheuse impression à Vienne et est sévèrement blâmé par toute la presse.

—

Des désordres ont eu lieu à Francfort, le 22 juillet, à l'occasion de l'enterrement du démocrate-socialiste Hille. Les manifestants ayant refusé de se disperser après que sommation leur en eut été faite, le commissaire de police présent a ordonné de faire évacuer le cimetière. Plusieurs arrestations ont été opérées et quelques individus ont été blessés.

—

Le correspondant du *Temps* en Indo-Chine écrit, en date du 14 juin, que la révolte du Cambodge continue toujours, malgré le défaites infligées aux rebelles. Quoique la situation *ne soit pas si sérieuse qu'au Tonkin, cependant* elle fait subir à la Cochinchine une crise pénible. Le commerce est presque entièrement paralysé.

—

On mande de Saint-Pétersbourg qu'un grand concile d'archevêques se réunira à Kazan à la

fin de juillet, dans le but de discuter sur les mesures à prendre pour entraver le développement du sectarisme, qui progresse continuellement. Le chef du saint-synode assistera lui-même à ce concile.

—

On vient de juger à Brunn les cinquante-trois ouvriers impliqués dans les récents troubles. Trente-quatre d'entre eux ont été condamnés à des peines de cinq à dix-huit mois; les autres, à des peines variant de cinq jours à un mois d'emprisonnement; deux seulement ont été acquittés.

—

On mande de Riga qu'un grand incendie a éclaté lundi dans la fabrique de wagons de la Baltique. Les pertes sont considérables.

Environ 100 maisons en bois qui se trouvaient dans le voisinage de la fabrique ont été détruites.

—

L'empereur Guillaume est arrivé à Gastein, le 20 juillet, à six heures du soir. Malgré une pluie battante, l'empereur n'a pas voulu quitter sa voiture découverte. La foule était énorme et de vives acclamations ont accueilli le souverain, qui s'est entretenu sur le perron de l'hôtel, avec les personnes qui s'y étaient réunies pour le recevoir.

Au comte Thun, chargé de présenter les félicitation de l'empereur à l'empereur François-Joseph, l'empereur Guillaume a répondu qu'il s'était senti très malade il y a quelques mois, mais que déjà il allait beaucoup mieux et qu'il espérait que son séjour de trois semaines à Gastein le remettrait tout à fait.

Dans la soirée, l'empereur s'est montré à la fenêtre et a encore été acclamé par la foule.

CANTON DE FRIBOURG

CONSEIL D'ÉTAT

Séance du 24 juillet 1885.

—

La commune de Massonnens est autorisée à vendre une parcelle de terrain.

— On confirme M. Jean Auderset à Tavel en qualité de receveur d'Etat du district de la Singine.

— M. Zumkeller est confirmé comme vérificateur des poids et mesures du 7me sous-arrondissement (Verrerie de Semsales).

—

On nous écrit qu'un incident désagréable s'est produit hier, à Berne, au moment de la réception du drapeau fribourgeois.

La musique de Morat se trouvait vers la fin du cortège des tireurs du canton de Fribourg. Par suite d'un malentendu, on a cru que le cortège finissait avant cette musique, laquelle aurait été à la tête d'un autre cortège. On n'a donc pas fait circuler les coupes des vins d'honneur parmi les musiciens moratois et dans les rangs des tireurs du Lac qui les suivaient.

Les tireurs moratois, froissés de ce qu'ils ont pris pour un manque d'égards, se sont abstenus de paraître au stand. De là une certaine émotion dans la soirée.

AVIS

La Bibliothèque catholique, 259, rue de Morat, est fermée depuis samedi 15 juillet jusqu'au samedi 8 août. Les personnes qui ont des livres appartenant à cette Bibliothèque sont instamment priées de les rendre de suite.

M. Soussens, *Rédacteur.*

OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DE FRIBOURG

BAROMÈTRE

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 h. et 7 h. du soir.

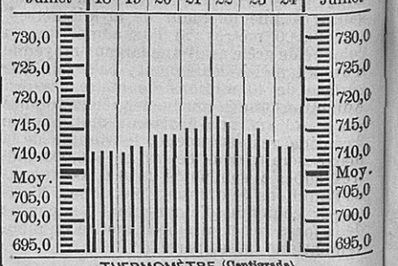

THERMOMÈTRE (Centigrade)

Juillet	18	19	20	21	22	23	24	Juillet
7 h. matin	15	17	17	19	17	16	16	7 h. matin
1 h. soir	27	22	28	29	23	23	24	1 h. soir
7 h. soir	21	19	22	22	21	21		7 h. soir
Minimum	15	17	17	19	17	16		*Minimum*
Maximum	27	22	28	29	23	23		*Maximum*

Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité

ORELL, FUSSLI & Cie, 69, rue des Epouses, FRIBOURG

LE PIED DE LA CROIX

OU LES DOULEURS DE MARIE

PAR LE R. P. FABER

PRIX: 3 FRANCS 50 CENT.

En vente à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

Une jeune fille

qui a déjà servi pendant trois années dans la Suisse française et qui connaît tous les travaux du ménage désire se placer à Fribourg le 1er septembre comme cuisinière.

Voir au bureau les certificats et la photographie. — S'adresser à MM. *Orell, Fussli et Cie, Fribourg, sous chiffre O. Fr. 352.* (O484)

A LOUER

sous de favorables conditions une auberge bien fréquentée à la Basse-Ville, à Fribourg. S'adresser par lettre sous chiffres O. 486/358 à l'Agence de publicité *Orell, Fussli et Cie, à Fribourg.*

Essayer célèbre plume de Bureau CONSCIENCE s'adapte aux 3 *Cahiers Callewaert* adoptés par le Conseil de Perfection pour toutes écoles. (O 274)

H. HAGER

Teinturerie,

FOULAGE ET LESSIVAGE CHIMIQUE

à Morat (O 149)

reçoit les commandes samedi, 25 juillet 1885, **à la Pinte des Merciers,** à Fribourg.

DEVOIRS

DES

CABARETIERS CHRÉTIENS

PAR

D. THIERRIN

CURÉ DE PROMASENS

Hæc meditare, in his esto.
Méditez ces choses sérieusement.
(1. Tim. IV, 15.)

Jolie brochure in-12 de 26 pages.

Prix : 2 centimes.

En vente à l'*Imprimerie catholique,* à Fribourg, et dans les principales librairies du canton.

LA

FRANC-MAÇONNERIE

Histoire authentique des sociétés secrètes depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, leur rôle politique, religieux et social, par un ancien Rose-Croix. Prix : 5 fr.

Marque de Fabrique.

Une

invention de portée éminente

protégée par de nombreux brevets en Allemagne et à l'étranger est la

Machine à coudre à rotation

de

Junker & Ruh

cousant par en haut et par en bas directement de la bobine.

La machine, montée avec la plus grande précision est d'un décort tout à fait luxurieux, elle donne un point à double piqûre d'une beauté parfaite et est d'une indestructibilité hors ligne, extrêmement silencieuse et fort peu soumise à l'usure, car le mécanisme est d'une simplicité vraiment remarquable, ses mouvements étant rotatifs.

La marche est si douce et leste et le maniement si facile, que cette machine de bonté supérieure et bien plus apathique aux interruptions que toute autre, peut être dirigée par un enfant.

L'aiguille extrêmement courte ne peut jamais se trouver en collision avec la navette, de là une grande économie d'aiguilles.

Chaque machine porte la marque de fabrique déposée et reproduite ci-dessus ainsi que le nom de la fabrique en toutes lettres.

En vente chez: **Schmid Beringer & Cie.,** Fribourg.

MAGASIN D'OPTIQUE

71, RUE DE LAUSANNE, 71,

FRIBOURG

Grand choix de lunetteries, conserves, jumelles de théâtre et de campagne, longue-vue, loupes, microscopes, monocles et stéréoscopes; baromètres anéroïdes et à mercure; thermomètres de médecins, de laitiers, de bains, etc.; aéromètres, pèse-lait, vin, liqueurs des meilleurs systèmes; **fils conducteurs, aimants, ludions;** instruments de chimie, d'arpentage, boîtes de mathématiques de Kern et autres, niveaux, curvimètres, location et vente d'appareils électro-médicaux.

Verres diaphagmés, recommandés spécialement par Messieurs les médecins.

On se charge des réparations. (O. Fr. 349/479) **Veuve Daguet.**

POUDRE STOMACHIQUE UNIVERSELLE

de P. F. W. Barella

Dans tous les maux d'estomac en général, qui ne sont pas incurables, aussi invétérés qu'ils soient, elle amène une guérison sûre. Si on le désire, nous envoyons, après réception du port, des essais *gratis* d'ici: **P. F. W. Barella,** Berlin, Friedrichstr. 234. — Dépôt à Berne: **Pharmacie aux Vignerons,** *Rue de la Justice, 53.* — En boîtes de 2 fr. et de 3 fr. 20. (O. 91/356) (O. 6068 L.)

MANUALE RITUUM

Liturgiæ Romanæ

R. D. F.-X. PILLER, theologiæ professore

Seconde édition, soigneusement revue. In-8° de plus de 500 pages. — Prix : **4 fr. 50.**

DICTIONNAIRE COMPLET

de la langue française

NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE

COMPRENANT :

1° Nomenclature très complète de la langue, avec la nouvelle orthographe de l'Académie, les étymologies et les diverses acceptions des mots appuyées d'exemples;

2° Des développements encyclopédiques relatifs aux mots les plus importants concernant les sciences, les lettres et les arts;

3° Un dictionnaire des locutions grecques, latines et étrangères que l'on trouve souvent citées par nos meilleurs écrivains, avec leur traduction et l'explication de leur emploi;

4° Un dictionnaire géographique, historique, biographique, mythologique, bibliographique artistique et littéraire.

Quatre dictionnaires en un seul, par P. Larousse. Prix : 2 fr. 60

MÉDECINE

pratique des familles

ou premiers soins à donner avant l'arrivée du médecin

Par M. le Dr Constantin JAMES

Ancien collaborateur de Magendie Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre pontifical de St-Sylvestre.

3e édition 1 vol. in-18 jésus.

Prix : 4 fr.; franco-poste, 4 fr. 50

En vente à l'*Imprimerie catholique*

La vie dans le MARIAGE

PAR

Antoine RONDELET

Prix : 3 fr. 50.

DU DEVOIR MATERNEL

Conseils aux jeunes mères

Par une Mère de famille.

Prix : 25 cent.

HISTOIRE ILLUSTRÉE

de la Suisse

par J. Marty; traduite par M. le chanoine Schneuwly. Prix : 1 fr. 50